

Ministry of Education

Sudbury-North Bay Regional Office
Suite 1103, 199 Larch Street
Sudbury ON P3E 5P9
INWATS: 1-800-461-9570
Fax: (705) 564-4233

Ministère de l'Éducation

Bureau régional de Sudbury-North Bay
Bureau 1103, 199, rue Larch
Sudbury (Ontario) P3E 5P9
SANS FRAIS : 1 800 461-9570
Télécopieur: (705) 564-4233

**RMM 06:11****Ontario****NOTE DE SERVICE**

DESTINATAIRES: Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires
des administrations scolaires

EXPÉDITEUR: Paul Ménard

DATE: le 26 juillet 2006

OBJET: Deux journées pédagogiques supplémentaires

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint l'information nécessaire pour vous aider à réviser les calendriers scolaires de votre conseil en rapport aux modifications apportées au *Règlement 304*. Un ajout de deux journées pédagogiques supplémentaires sera disponible pour l'année scolaire 2006-2007.

Un conseil peut maintenant désigner deux journées pédagogiques additionnelles.

- La date limite de présentation d'un calendrier révisé au Bureau régional de Sudbury-North Bay avec l'ajout des 2 journées pédagogiques additionnelles est le **1 novembre 2006**. Nous étudierons la soumission au moment de recevoir la documentation nécessaire.
- La soumission électronique des **calendriers révisés** doit être suivie d'une lettre signée par la directrice ou le directeur de l'éducation (ou secrétaire de l'administration scolaire). La lettre doit indiquer les nouvelles dates acceptées par le conseil, un sommaire des activités qui se dérouleront lors des journées pédagogiques, et la consultation qui a eu lieu.
- Le conseil doit veiller à ce que les deux journées pédagogiques respectent les critères suivants :
 1. Elles sont consacrées au perfectionnement professionnel des enseignants et ont les objectifs suivants :
 - i. améliorer les résultats des élèves sur le plan de la littératie et de la numératie;
 - ii. aider les élèves à réussir la transition de l'école élémentaire à l'école secondaire, à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à trouver un emploi ou à poursuivre des études postsecondaires.
 2. Les activités de perfectionnement professionnel qui y sont entreprises :

- i. d'une part, sont destinées à renforcer les compétences et les connaissances des enseignantes et des enseignants dans un éventail de stratégies d'enseignement et d'évaluation;
 - ii. d'autre part, portent sur un ou plusieurs sujets indiqués à l'annexe 1 dans le *Règlement 304*.
- Aucun conseil ne doit désigner une des deux nouvelles journées pédagogiques avant le 16 novembre 2006.

On demande aux conseils de soumettre leurs calendriers scolaires par voie électronique en accédant au Système de calendrier scolaire de l'Ontario au site Web < <http://esweb.edu.gov.on.ca/osyc> >. Une fois le programme de calendrier lancé, vous pourrez également consulter le *Règlement 304* révisé, le **Manuel d'utilisation** vous expliquant comment modifier vos calendriers et les soumettre au ministère, et finalement le **Mini-guide**.

Vous avez reçu dans les années passées votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour fin d'accès au Système de calendrier scolaire de l'Ontario. Si vous ne les avez plus, vous pouvez les obtenir du Bureau régional de Sudbury-North Bay en communiquant avec Robert Mayer au (705) 564-4323 ou au 1 866 523-1313.

Si vous éprouvez des difficultés d'accès au programme, ou pour tout renseignement sur le Système de calendrier scolaire de l'Ontario, veuillez communiquer avec le Bureau régional de Sudbury-North Bay.

Le chef régional,

Paul Ménard